

## L'INDUSTRIE ÉOLIENNE

L'éolien est définitivement un secteur industriel très prometteur pour notre région. Les spécialistes estiment que ce secteur connaîtra une croissance phénoménale au cours des dix prochaines années. C'est d'ailleurs dans ce contexte que le TechnoCentre éolien Gaspésie—Les-Îles a vu le jour à Gaspé en septembre 2000, en vue d'exploiter, en tandem avec des partenaires internationaux, les occasions d'affaires qui peuvent se présenter à cette industrie québécoise. Il s'est aussi donné pour mission de favoriser, avec l'aide de tous les organismes concernés, l'implantation d'une industrie de fabrication de produits et de composantes d'éoliennes au Québec, dans la région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et la MRC de Matane, et d'en faire un secteur compétitif axé sur le savoir et la croissance.

Le TechnoCentre espère ainsi améliorer les conditions auxquelles sont assujettis les investisseurs, accroître la performance du Québec en matière d'innovation et en faire la région la plus «branchée» en Amérique du Nord au chapitre de l'énergie éolienne. Il désire également accroître dans ce secteur la part du Québec à l'échelle internationale et bâtir un marché équitable, efficace et compétitif.

Les intervenants socio-économiques régionaux s'entendent pour affirmer que l'énergie éolienne pourrait bien être le fer de lance pour la relance économique de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine et de la MRC de Matane.

À l'intérieur de la MRC La Côte-de-Gaspé, la Ville de Gaspé dispose de deux parcs industriels et d'une zone industrielle ayant chacun une vocation spécifique. Ainsi, à Sandy-Beach, la zone industrielle (40 hectares) est destinée aux industries lourdes qui présentent certaines contraintes environnementales. On retrouve également à cet endroit un port en eau profonde protégé et ouvert sur le golfe Saint-Laurent, accessible à l'année longue. Autre atout de taille : la voie ferrée passant littéralement dans le port, celui-ci est donc relié au réseau ferroviaire nord-américain.

À Rivière-au-Renard, le parc est doté d'équipements pouvant répondre aux besoins des industries reliées à la pêche, alors que le parc de York, avec ses 400 hectares de terrains jouxtant l'aéroport, est destiné aux industries mixtes. Ces deux parcs offrent des terrains avec services à des coûts aussi bas que dix cents du mètre carré (0.10\$), soit l'un des taux les moins élevés au Québec.

Gaspé étant un centre de services, on y retrouve plusieurs organismes provinciaux et fédéraux ainsi que des institutions d'enseignement, tels le Collège de la Gaspésie et des Îles qui offre des programmes de formation spécifiques à l'éolien et la Polyvalente C.-E. Pouliot qui propose des cours en soudage et usinage.

Déjà, le gouvernement du Québec a annoncé qu'il achèterait dans un premier temps 1 000 MW d'énergie éolienne sur une période de sept ans. Cette mesure pourrait avoir un effet de levier et, ce faisant, contribuer à attirer les capitaux étrangers vers le marché nord-

américain. L'autre avantage que présente le Québec est de consentir des crédits de 35% en 2003 et 30% en 2004 sur l'augmentation de la masse salariale des fabricants qui s'installent ou qui résident dans la région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et dans la MRC de Matane, ainsi qu'une exonération fiscale pour le secteur manufacturier jusqu'en 2010. De plus, l'Association canadienne de l'énergie éolienne prévoit, dans son plan stratégique, que le Canada achètera 10 000 MW d'ici 10 ans.

Pour plus d'information sur le sujet, les internautes sont invités à visiter le site Internet du TechnoCentre éolien à l'adresse suivante : [www.eolien.qc.ca](http://www.eolien.qc.ca)

